



MUNICIPALITÉ DE

Sainte-Anne-des-Lacs



MOT DE LA
MAIRESSE

L'année 2020 est maintenant derrière nous. Une année très particulière que nous n'oublions pas de sitôt. Cependant, en ce début d'année, il semble y avoir de l'espoir ! Les cliniques de vaccination ont commencé et progressent bien. Soyons patients et surtout prudents !

Le budget 2021, avec une légère hausse de 1,5% de la taxation, a été adopté à la séance extraordinaire du conseil municipal du 21 décembre dernier. La hausse est principalement due à l'augmentation des fournitures et des fournisseurs, sans compter l'augmentation de nos dépenses incompressibles à la hauteur d'un demi-million de dollars.

Également, prendre note que quelques réparations seront effectuées sur nos bâtiments municipaux. Les méthodes de travail ont dû être révisées pour s'assurer que la Municipalité s'ajuste à son environnement qui est en constante évolution. Il faut suivre son temps, on ne peut pas repousser l'évolution !

Nous vous rappelons que les emplacements pour les sites de dépôt volontaire (semi enfouis) ainsi que les écocentres ne sont pas des dépotoirs. Les meubles ainsi que plusieurs matières ressortant de grands ménages effectués chez les citoyens ne sont pas leur place. Attention, vous êtes filmés et plusieurs constats d'effraction ont été remis dans les derniers mois.

Je marche encore beaucoup et je suis consternée à chaque fois de constater qu'autant de conducteurs ne respectent pas les limites de vitesse. SVP, adaptez votre conduite. Nous sommes en hiver et avec la neige, un incident est si vite arrivé... Soyez prévoyants !

Pour terminer, je me permets de vous souhaiter d'abord de la santé. Que cette nouvelle année soit aussi remplie d'amour, de bonheur, de résilience et d'espoir.

Je nous souhaite sincèrement que 2021 soit plus clémente que 2020 !

Les joies de l'hiver en toute sécurité !

Autres que toutes les belles publicités qui touchent les activités hivernales sur les lacs du Québec, les glaces de notre Municipalité n'échappent pas aux principes physiques de base. Avant de vous aventurer sur un cours d'eau, quel qu'il soit, pensez **SÉCURITÉ**. La qualité de la glace est tout aussi importante que son épaisseur.

Épaisseur sécuritaire

- 15 cm pour la marche ou le patinage individuel;
- 20 cm pour le patinage en groupe ou les jeux.

De nombreux facteurs peuvent avoir une incidence sur l'épaisseur de la glace, y compris le type d'étendue d'eau, l'endroit, la période de l'année et d'autres facteurs environnementaux tels que :

- La profondeur de l'eau ainsi que la dimension de l'étendue d'eau;
- Les courants et autres mouvements de l'eau tels les décharges et entrées des lacs;
- Les fluctuations dans les niveaux d'eau;
- Les billots, les roches et les quais, qui absorbent la chaleur du soleil;
- Les changements de température de l'air.

Rappel

Vos services municipaux souhaitent vous rappeler qu'il n'existe pas de sentier ni de site dédié à l'utilisation de motoneige ou véhicule tout terrain sur le territoire de la Municipalité et que, par conséquent, leur utilisation est prohibée.

Indices visuels

Une observation rapide vous permettra d'estimer la capacité portante de la glace puisque la couleur de celle-ci offre des indices visuels à évaluer.

Glace blanche : indique que l'aire ou la neige s'y sont insérées, amenuisant sa solidité, donc **PAS SÉCURITAIRE**;

Glace grise : indique une présence d'eau, donc **PAS SÉCURITAIRE**;

Glace noire : la glace noire ou avec des teintes de bleues est, si plus de 15 cm d'épaisseur, la plus solide, donc la plus sécuritaire.

IMPORTANT, évitez d'aller sur la glace la nuit !

Mesures COVID-19

Suite aux dernières annonces gouvernementales, prendre note des mesures qui demeureront en place jusqu'à nouvel ordre :

- L'hôtel de ville ne sera pas accessible aux citoyens;
- Les employés municipaux seront en télétravail (tel que demandé par le gouvernement), donc il pourrait y avoir des délais supplémentaires dans la gestion de vos demandes;
- En cohérence avec le point précédent, aucun rendez-vous en présentiel avec un employé municipal ne pourra avoir lieu;
- Nous vous demandons également de favoriser les communications par téléphone et/ou courriel;
- Concernant la bibliothèque, nous vous invitons à visiter notre site Internet (sabl.qc.ca) pour accéder à tous les détails.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration habituelle.